



**Schéma
petite enfance
2019 - 2030**



SOMMAIRE

PRÉAMBULE	3
I – LE CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE	4
1) Les familles avec enfants	
2) Une croissance de la population à prévoir	
II – L'ÉTAT DES LIEUX DE L'OFFRE EXISTANTE	5
1) Un taux de couverture élevé mais des équipements à rénover	
2) Une offre d'accueil redéployée dès janvier 2020	
3) Les moyens alloués pour un accueil de qualité	
III – LES ORIENTATIONS 2019-2030	10
1) Le cadrage règlementaire et les attentes sociétales	
2) Des orientations en faveur d'une ville attractive, dynamique et durable	
3) Les déclinaisons au bénéfice des tout-petits scéens et de leurs familles	

PRÉAMBULE

À Sceaux, les familles sont les principales bénéficiaires de l'action municipale. Les dépenses sont consacrées aux structures d'accueil et activités éducatives mobilisant 40 % du budget communal, et plus de la moitié des agents communaux travaillent pour elles au quotidien. Il s'agit d'un choix clair et constant de la majorité municipale, affirmé depuis de longues années à travers les très nombreuses prestations proposées dans les domaines périscolaire, de petite enfance, des loisirs, de prévention ou encore de soutien à l'éducation. C'est aussi la capacité d'adaptation aux besoins de chaque famille qui est recherchée : par exemple, la souplesse dans les inscriptions ou encore une tarification juste et équilibrée, proportionnelle aux ressources et tenant compte des charges des familles. La qualité de l'accueil des familles figure également parmi les priorités affichées dans le plan d'aménagement et de développement durable de Sceaux (PADD) approuvé en 2010, qui facilite notamment l'extension des logements ou encore prévoit de nouveaux logements familiaux plus accessibles. La ville de Sceaux poursuit ses efforts avec la volonté constante d'améliorer son offre de services. Elle présente ainsi un taux de près de 86 % de réponses positives aux demandes en accueil collectif, l'un des plus élevés en Île-de-France. L'éducation des enfants doit rester notre priorité : elle concerne à la fois les familles, la crèche ou l'école, et l'ensemble des structures municipales et associatives qui accueillent les enfants.

Le schéma petite enfance 2019-2030, donnant une visibilité sur les ambitions de la Ville quant à sa politique en matière de petite enfance, a été présenté lors de la séance du conseil municipal du 20 décembre 2018. Depuis lors, la Ville tient son engagement sur la durée avec de nombreuses actions réalisées, engagées ou à venir tout en anticipant les évolutions futures.



PHILIPPE LAURENT

maire de Sceaux



CHANTAL BRAULT

premier adjoint au maire
délégué à la politique familiale
et à la petite enfance,
à la vie scolaire et périscolaire,
à la jeunesse et à la prévention

Le schéma Petite enfance 2019-2030 a été adopté lors du conseil municipal du 16 décembre 2021.

I – LE CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE

1.1 Les familles avec enfants

Selon les sources de l'Insee, la Ville compte, en 2018, 5 056 ménages : 2 341 couples avec enfants, 841 familles monoparentales (16 % des familles) et 1 875 couples sans enfant.

Entre 2013 et 2017, les naissances ont été en constante baisse. Depuis une hausse en 2018, le nombre de naissance se stabilise autour de 140/an.

L'analyse des besoins sociaux (ABS) réalisée en 2020 indique qu'en 2017, la part d'enfants de moins de 3 ans représentait 2,9 % de la population, soit 561 jeunes enfants.

La grande majorité des familles (68%) ayant un enfant de moins de 3 ans sont composées de deux parents en activité professionnelle. Toutefois, 18 % des familles scéennes sont monoparentales (33 % pour les Blagis – données 2016).

1.2. Une croissance de la population à prévoir

La population scéenne est en légère hausse, le dernier recensement indique 19 975 habitants au 1^{er} janvier 2021, contre 19 335 en 2018. Rappelons que la Ville comptait plus de 20 000 habitants il y a cinquante ans.

Les projets de construction de logements, même s'ils restent limités, devraient provoquer une légère augmentation de la population. D'ici 2027, la Ville pourrait compter 1400 logements familiaux supplémentaires, dont environ un tiers de logements sociaux.

L'augmentation maîtrisée de la population, et plus particulièrement le nombre de logements sociaux devrait avoir une incidence sur le nombre de familles avec enfants, mais aussi sur le taux de natalité et donc sur la demande de places en établissement d'accueil de la petite enfance. Le nombre d'enfants de moins de 3 ans peut ainsi être estimé à environ 700 d'ici 2027, pour 616 en 2018.

II – L'ÉTAT DES LIEUX DE L'OFFRE EXISTANTE

2.1 Un taux de couverture élevé

Avec cinq multi-accueils municipaux, la ville totalise **220 places en crèche municipale**. À cela s'ajoutent **58 places** possibles réparties dans les deux structures d'accueil associatives avec lesquelles la Ville est conventionnée. Grâce à cette offre, la Ville répond aujourd'hui à près de 86 % des demandes d'accueil collectif formulées auprès du service Petite enfance (données 2020). Pour compléter et diversifier cette offre, un relais d'assistantes maternelles et auxiliaires parentales (Ram-rap) a ouvert ses portes en janvier 2016. Il propose notamment des temps d'accueil jeux tous les matins pour les assistantes maternelles et auxiliaires parentales et un accueil des familles, sur rendez-vous, les après-midis. Depuis la création du Ram-rap, les professionnelles sont nombreuses à participer aux activités proposées. À ce jour, la Ville compte **25 assistantes maternelles** en activité et **15 assistantes parentales** connues du relais.

En tenant compte de l'offre associative sur le territoire scéen, le ratio place/

STRUCTURE	NB DE PLACES AGRÉÉES	DATE DE CONSTRUCTION /RÉNOVATION
Multi-accueil Clef de sol (Maison Les musiciens)	41	2019
Multi-accueil Clef de fa (Maison Les musiciens)	41	2019
Multi-accueil de l'avenue de la Gare	42	1979, réhabilité en 1992 - projet de reconstruction en cours (livraison 2025)
Multi-accueil Charaire	45	1985, rénovations partielles entre 2010 et 2018 - projet de finalisation de rénovation en 2022
Multi-accueil des Blagis	51	2007 - travaux de réorganisation et rénovation en 2021
Ram-rap ¹	-	2016
<i>Multi-accueil Pom d'Api</i>	46	-
<i>Crèche parentale Les Fripounnets</i>	12	-

¹ Ram-rap : 68 enfants accueillis en 2018

nombre d'enfants de moins de 3 ans est d'un pour deux. Parmi les familles ayant besoin d'un mode de garde, certaines font le choix de l'accueil individuel. Il faut prendre en compte d'une part que la totalité des familles ayant un enfant de moins de 3 ans ne sont pas en recherche d'un mode de garde et d'autre part qu'une place en accueil collectif permet d'accueillir en moyenne 1,4 enfant, toutes les familles ne souhaitant pas un mode d'accueil à temps complet.

État des équipements

Chaque année, la Ville déploie les moyens nécessaires à l'entretien des établissements existants. Environ **40 000 euros sont consacrés chaque année**, en moyenne, à l'entretien courant des structures d'accueil et à l'achat de matériels et mobiliers.

Depuis la réalisation du schéma petite enfance en 2018, la Ville poursuit son engagement dans la rénovation et l'amélioration des conditions d'accueil des enfants et de travail pour le personnel. En effet, en 2022, le projet de rénovation du multi-accueil Charaire se poursuit avec, entre autres, la réfection des sols, des vestiaires du personnel, du système de ventilation, des radiateurs et des stores.

Au multi-accueil des Blagis, la rénovation du système d'extraction d'air de la buanderie a également été réalisée en 2018. En 2021, des travaux importants permettant aux enfants de disposer de plus d'espace et de réduire le déplacement entre les étages ont été réalisés.

Le multi-accueil de l'avenue de la Gare est un établissement vieillissant acquis par la Ville en 1991 dans le cadre de la municipalisation de cette structure, précédemment départementale. Il a été construit dans les années 60 et réhabilité en 1992. Il a fait l'objet d'importants travaux de rénovation du réseau d'eau potable en 2017. Ces travaux ont permis de maintenir la qualité de l'accueil mais le devenir de cet équipement nécessiterait d'autres travaux de rénovation et de modernisation conséquents, sans compter le coût d'une performance énergétique faible. Une étude menée afin de réaliser un état des lieux ainsi qu'une estimation des travaux nécessaires a conclu à un coût total d'une remise en état supérieure à un million d'euros. Dans l'attente, des travaux de rafraichissement en peinture ont été réalisés notamment dans l'entrée en 2021. Le projet de reconstruction de cet établissement est d'ores et déjà affirmé.

Municipalisé en 2003 et également très vétuste, le multi-accueil de la rue du

Lycée a comme prévu fermé ses portes au profit de la nouvelle structure située rue Albert 1^{er} : la Maison Les musiciens comprenant deux multi-accueils de 41 places chacun, ouverte en janvier 2020.

Performance énergétique

Au-delà des travaux de rénovation nécessaires au bon fonctionnement des multi-accueils, il semble important de questionner la performance énergétique des équipements. La structure de la rue du Lycée, parmi les plus énergivores, a été reconstruite comme prévu, laissant place à une double structure à la qualité environnementale performante. Le multi-accueil de la Gare sera également reconstruit à l'horizon 2025 avec une volonté d'en faire un bâtiment exemplaire durable et autonome énergiquement. Le multi-accueil Charaire a bénéficié de travaux de rénovation importants, notamment en matière de ventilation et de radiateurs en 2022, permettant une amélioration nette de la qualité de l'air intérieur ainsi que de la consommation électrique.

2.2 Une offre d'accueil redéployée depuis janvier 2020

Le multi accueil de la rue du Lycée a fermé ses portes en décembre 2019 et a été reconstruit comme prévu rue Albert 1^{er}. La nouvelle structure nommée Maison Les musiciens comporte deux multi-accueils Clef de sol et Clef de fa de 41 places chacun. Il s'agit d'un établissement spacieux et fonctionnel en rez-de-chaussée d'une résidence étudiante, construit avec des matériaux de qualité et écoresponsables.

La création de ces structures a permis d'accueillir une partie des effectifs de la crèche de l'avenue de la Gare (23 places) en complément des effectifs de la crèche de la rue du Lycée et de maintenir ainsi une offre d'accueil constante pour les Scéens. Ainsi, la Ville poursuit son projet d'équilibrer les places par multi-accueil afin d'avoir des structures à taille humaine.

Une crèche inter-entreprises gérée par l'entreprise « Les petites canailles » a ouvert en janvier 2019. Il s'agit d'une crèche fonctionnant avec des réservations de places inter-entreprises non fléchées pour les Scéens, mais pouvant bénéficier à des familles non scéennes puisque la "porte d'entrée" n'est pas la commune de résidence, mais l'employeur de l'un des parents. En effet, l'ouverture de cette crèche n'a pas eu d'impact sur la complétude des places municipales.

2.3 Les moyens alloués pour un accueil de qualité

STRUCTURES D'ACCUEIL AU 1 ^{er} janvier 2021	NB DE PLACES AGRÉÉES
Multi-accueil de la rue du Lycée	0 place
Multi-accueil Clef de sol	41 places
Multi-accueil Clef de fa	41 places
Multi-accueil de l'avenue de la Gare	42 places
Multi-accueil Charaire	45 places
Multi-accueil des Blagis	51 places
Ram-Rap	Sans objet
<i>Multi-accueil Pom d'Api</i>	<i>46 places</i>
<i>Crèche parentale Les Friponnets</i>	<i>12 places</i>
<i>Les petites canailles</i>	<i>25 places</i>

La ville de Sceaux a fait le choix de réduire au fur et à mesure les capacités d'accueil par établissement sans réduire le nombre de place sur la ville, afin de proposer de plus petits groupes d'enfants, plus propices à leur bien-être. De même, la Ville affiche des ratios d'encadrement professionnels élevés par rapport aux normes nationales, tant en nombre qu'en qualification. Ces choix garantissent un accueil de qualité pour les jeunes Scéens, la continuité de service pour les parents et des conditions de travail plus favorables pour le personnel qui font de Sceaux une ville attractive dans un contexte d'emploi tendu dans le secteur de la petite enfance, créant ainsi un cercle vertueux. Malgré les nouveaux projets de construction ou rénovation et le transfert des places d'accueil, le service Petite enfance s'est attaché à maintenir ces taux d'encadrement élevés et équilibrés.

	NB DE PLACES AGRÉÉES	Taux d'encadrement Auxiliaires de puériculture / éducatrices de jeunes enfants	Taux d'encadrement Auxiliaires petite enfance	Niveau d'encadrement à Sceaux	Niveau d'encadrement réglementaire (selon décret du 30/08/2021)
MA Clef de fa	41	67 %	33 %	12 ETP*	9 ETP*
MA Clef de sol	41	58 %	41 %	12 ETP*	9 ETP*
MA Gare	42	66 %	34 %	12 ETP*	9 ETP*
MA Charaire	45	61 %	39 %	13 ETP*	10 ETP*
MA Blagis	51	69 %	31 %	16 ETP*	12 ETP*

* Équivalent temps plein (postes)

Il est à noter que le maintien de ces conditions d'accueil favorables à la qualité, malgré les contraintes financières fortes qui pèsent sur la Ville, s'accompagne d'une vigilance particulière des services quant à la maîtrise des coûts de fonctionnement. À cet effet, différentes démarches sont entreprises. Elles portent notamment sur la recherche de financements, le taux d'occupation des structures, la mutualisation entre les équipements, l'optimisation des procédures d'achat ...

BUDGET 2019 DE LA PETITE ENFANCE
hors investissements et amortissement des bâtiments

	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement	Reste à charge Ville
MA	3 914 844 €	2 367 031 €	1 547 813 €
RAM/RAP	81 338 €	23 158 €	58 180 €
TOTAL	3 996 182 €	2 390 189 €	1 605 993 €

En synthèse, même si l'offre d'accueil en structures de la petite enfance est importante, l'augmentation modérée de la population attendue les prochaines années entraînera une progression de la demande d'accueil.

La Ville possède une offre d'accueil collectif qui permet actuellement de **satisfaire près de 86 % des demandes des familles**. Elle bénéficie d'un ratio place/enfant très favorable qui, au regard du taux d'occupation des structures municipales (près de 70 %), de l'offre privée qui se développe, du nombre d'enfants non scéens accueillis par une assistante maternelle sur le territoire et du développement de la garde à domicile, permettrait d'absorber partiellement la croissance de population attendue.

Au-delà des données quantitatives, il faut souligner les moyens mis en œuvre par la Ville au bénéfice des enfants et familles accueillis au sein de ces structures. De ces moyens découle une qualité d'accueil certaine et reconnue qui concourt à la renommée de la Ville en matière éducative.

Sur le plan infra-communal, les quartiers en développement à l'horizon des dix ans qui viennent se situent plutôt aux extrémités de la ville. Dans cette perspective et au regard de la répartition actuelle des familles avec enfants de moins de 3 ans et de l'implantation des équipements existante en 2019, les besoins futurs concerneraient les quartiers ouest (Robinson, secteur Houdan) et celui du Petit Chambord.

Depuis toujours la Ville s'investit en faveur des jeunes enfants et de leurs familles en offrant de nombreux équipements permettant aux familles de concilier vie familiale et vie professionnelle. Compte tenu du vieillissement de certains des équipements existants, il est apparu opportun de réinterroger les besoins des familles, et de proposer une actualisation du schéma directeur 2019-2030.

III – LES ORIENTATIONS 2019-2030

3.1 Le cadrage réglementaire et les attentes sociétales

Sur le plan institutionnel, les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) sont agréés et contrôlés par les services de la protection maternelle et infantile (PMI), qui relèvent de la compétence départementale.

Les EAJE peuvent relever d'une gestion publique, privée ou associative. Il n'existe pas d'obligation réglementaire qui pèse sur les acteurs publics en matière d'offre petite enfance mais des mesures incitatives destinées à faciliter la création de places pour permettre aux familles de concilier vie familiale et professionnelle.

Ces mesures sont portées par la Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf) dont les orientations sont fixées tous les quatre ans par l'État au travers de la convention d'objectifs et de gestion entre l'État et la Cnaf, puis déclinées par les caisses départementales.

À Sceaux, cette déclinaison se traduit par **la signature de convention d'objectifs et de financement entre la Ville et la Cnaf des Hauts-de-Seine** portant sur la prestation de service (Ps) mais également dans le cadre de la convention territoriale globale (CTG – ex CEJ) et des opérations d'investissement.

Les moyens et conditions d'accueil des jeunes enfants sont réglementés par le décret du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants. Parallèlement, il existe diverses recommandations d'ordre technique et architectural pour accompagner les porteurs de projet.

Aujourd'hui, la crèche collective n'est plus uniquement un mode de garde et de soin de l'enfant permettant au parent de travailler. L'évolution socio-économique de la société, de la structure familiale, de la place de l'enfant dans celle-ci et des valeurs éducatives amène à penser l'accueil autrement. Dans ce contexte, les dispositifs d'accueil individuel sont promus et l'accueil collectif est repensé.

L'accueil collectif est individualisé pour que chaque enfant ait une place, qu'il se sente reconnu et qu'il se développe harmonieusement. Pour permettre cet accueil, les établissements sont aujourd'hui conçus pour accueillir des groupes d'âge à plus faible effectif. À titre d'exemple, les deux structures de

la Maison Les musiciens ont été imaginées sous la forme d'un double plateau, et accueillent chacune 41 enfants tout en permettant le maintien d'une offre d'accueil suffisante à Sceaux en mutualisant, par souci de maîtrise des coûts, certaines fonctions support (dont la restauration et la lingerie).

Parallèlement, les risques professionnels qui pèsent sur les personnels de la petite enfance invitent d'une part à penser les lieux en privilégiant les structures de plain-pied ou avec monte-charges, les circulations fluidifiées, les sections de plus petite taille et d'autre part à accompagner la professionnalisation et les projets des équipes (journées pédagogiques, formation, VAE...).

Par ailleurs, les préoccupations relatives à la petite enfance ne portent plus exclusivement sur les modes d'accueil. L'accompagnement à la parentalité, la simplification des démarches, le développement durable, la cohérence des services à la population, l'intégration des dispositifs dans les dynamiques de territoire sont autant de sujets dont la ville de Sceaux souhaite s'emparer et décliner à travers son schéma de la petite enfance.

3.2 Des orientations en faveur d'une ville attractive, dynamique et durable

Ces orientations sont les suivantes, en continuité avec la politique menée depuis de nombreuses années :

- **Développer l'attractivité de la ville pour les familles :**
 - poursuivre le maintien voire l'amélioration du taux de couverture existant en termes d'accueil collectif ;
 - adapter l'offre proposée aux besoins et attentes des familles : multi-accueils, promotion de l'accueil individuel, micro-crèches, lieu d'accueil enfants/parents (Laep), ludothèque... ;
 - développer des actions de prévention, de co-éducation et de soutien à la parentalité ;
 - maintenir un niveau de qualité "supérieure" par un taux d'encadrement élevé, une charte d'accueil et un projet éducatif ambitieux et des équipements à taille humaine et exemplaires sur le plan énergétique.

- **Inscrire la petite enfance dans les dynamiques transversales :**
 - œuvrer à la cohérence des parcours des enfants et des familles : le continuum éducatif ;
 - réduire les impacts environnementaux : la reconstruction des équipements vieillissants et énergivores, le choix des matériaux, le label Écolo-crèche ;
 - poursuivre la dématérialisation et la simplification des démarches pour les familles : l'espace citoyen.

- **Veiller à la performance de gestion :**
 - se saisir des opportunités de construction à venir, les opportunités foncières, mutualiser les opérations ;
 - définir une stratégie de localisation pertinente autour de deux logiques : l'hyper-proximité et les trajets domicile-travail ;
 - rechercher le meilleur équilibre qualité/performance pour déterminer la forme des futurs accueils collectifs ;
 - envisager des créations de place progressives ou partagées au regard de l'évolution des besoins.

3.3 Les déclinaisons au bénéfice des tout-petits Scéens et de leurs familles

Les projets réalisés depuis le lancement du schéma petite enfance en décembre 2018

L'ouverture des deux multi-accueils Clef de sol et Clef de fa en janvier 2020

Ces deux établissements neufs proposent des prestations de grande qualité environnementale, notamment la création d'un système de puit canadien, ressource en énergie qui permet d'assurer le chauffage l'hiver mais également une climatisation naturelle en été. Les espaces dédiés aux enfants ont été pensés au regard des connaissances actuelles et des projets pédagogiques des équipes. Notamment, de nombreux espaces complètent les unités de vie des enfants : salle sensorielle, espace lecture, salle de jeux d'eaux, ateliers de peinture, salle de piscine à balles et atrium dédié aux jeux moteurs...

L'ouverture de ces établissements a permis de maintenir le nombre de places global en minorant les effectifs du multi-accueil de l'avenue de la Gare et ainsi de limiter les coûts de maintien en fonction de cet équipement destiné à être reconstruit.

Le déploiement de l'espace citoyen

La version modernisée du Portail familles destiné à faciliter les démarches pour les familles a été lancée avec succès en juin 2020. Ainsi, de nouvelles démarches sont dématérialisées, telles que les préinscriptions en crèche permettant des démarches facilitées pour les familles d'aujourd'hui, tout en maintenant l'accueil en rendez-vous en cas de difficulté avec le numérique. Parallèlement, une mise en cohérence des pratiques entre les services a été effectuée de façon à rendre plus lisibles et compréhensibles les démarches des familles.

La poursuite des travaux de maintenance et d'amélioration pour le multi-accueils des Blagis

Afin de maintenir des prestations de qualité, le multi-accueil des Blagis a bénéficié de travaux de réaménagement et d'équipement de la cuisine en 2019. En 2021, d'importants travaux ont été réalisés afin d'optimiser les espaces, améliorer le ratio m²/enfant et les taux d'encadrement, limiter les déplacements inter-étages et faciliter l'organisation quotidienne. À titre d'exemple, trois groupes d'enfants (bébés, moyens, grands) ont été mis en place au lieu de quatre, avec une répartition spatiale sur les trois niveaux (RDC, R+1 et R+2) au lieu des R+1 et R+2 uniquement. Ces travaux font l'objet d'une subvention de la Caf à hauteur de 80 % du montant global. Chaque espace de vie est déployée sur une vaste surface, l'aménagement des salles est plus aéré, créant des conditions d'accueil pour les enfants plus favorables et des conditions de travail du personnel améliorées.

La démarche écolo-crèche

Cette démarche est engagée depuis février 2018 au sein des multi-accueils Charaire et de la Maison Les musiciens (initialement commencée au multi-accueil du Lycée). Destinée à réduire les impacts environnementaux des EAJE, à améliorer la qualité de vie pour les enfants et les professionnels et à promouvoir les bonnes pratiques dès le plus jeune âge, cette démarche se concrétise par l'obtention du label écolo-crèche pour trois ans. Malgré un ralentissement de la démarche lié à la crise sanitaire, le label a été obtenu le 2 novembre 2021 par le multi-accueil Charaire. Le dossier de la Maison Les musiciens est en cours de finalisation pour une labellisation prévue en 2022.

Cette démarche est destinée à être étendue à tous les autres établissements municipaux à échéance 2022-2023. Ainsi, la Ville poursuit son engagement en matière de transition écologique, et ce dès le plus jeune âge, en engageant des

actions fortes au sein des multi-accueils, comme l'amélioration de la qualité des repas (menus de saisons, bio), la réduction des déchets, l'amélioration de la qualité de l'air en employant des produits d'entretien écologiques, ou encore la formation des professionnels.

Cette démarche étant continue, la recherche d'amélioration des actions engagées par les professionnels dorénavant formés, se perpétuera dans les années à venir.

La création d'un lieu d'accueil enfants parents (Laep)

Il s'agit d'un espace de rencontre et d'écoute, convivial et ludique, dédié aux parents et enfants de 0 à 6 ans. Ce projet s'inscrit dans le cadre des actions permettant l'accompagnement à la parentalité. Il s'agit d'un espace animé par des professionnels qualifiés, permettant de faire circuler la parole autour de l'expérience de chaque parent et des éventuelles difficultés qu'il rencontre. Il peut également proposer des ateliers, groupes de paroles ou autres animations de soutien à la parentalité. Avec cette structure aménagée de façon chaleureuse et fonctionnelle, la Ville diversifiera son offre de service en proposant des actions de prévention, de co-éducation, de parentalité et de socialisation des jeunes enfants.

Les travaux du multi-accueil des Blagis ont permis de libérer un espace complet de près de 50 m², qui sera en partie dédié à ce futur lieu d'accueil. Ainsi, dans la continuité de la démarche "Parlons ensemble des Blagis", la Ville poursuit son engagement de déploiement d'une offre de service public au sein du quartier. De même, une antenne d'accueil au centre-ville, dans les locaux du Ram-Rap en dehors des accueils jeux, sera proposée. L'ouverture de ces lieux a lieu fin 2022.

La poursuite des travaux de maintenance et d'amélioration pour le multi-accueil Charaire

Le multi-accueil Charaire a bénéficié de travaux de mise en peinture en 2019 et de travaux de rénovation importants à l'été 2022 : travaux de ventilation, sols, stores, radiateurs, réaménagement des vestiaires...

Les projets d'ores et déjà engagés

La reconstruction d'un multi-accueil de 40 places en remplacement du multi-accueil de la Gare avec une ouverture prévue en 2025

Les projets à venir de construction de nouveaux logements dans le quartier des Quatre-Chemins et les demandes actuelles de places dans ce quartier confortent le besoin d'y maintenir une offre d'accueil.

En 2021, le legs d'un pavillon à la Ville, obligatoirement destiné à accueillir des enfants et situé sur une parcelle à proximité de la crèche actuelle (au 172 rue Houdan), a rendu opportun le lancement d'une étude de faisabilité. Cette étude a confirmé la possibilité d'y construire un multi-accueil de 40 places. Il s'agira d'un projet de construction à haute propriété environnementale avec l'ambition de tendre vers un établissement à énergie positive dont les caractéristiques et exigences attendues restent encore à fixer. Toujours dans une continuité d'exemplarité environnementale, le projet s'oriente vers une construction novatrice structurelle en bois. En plus d'être durable et esthétique, le bois est un matériau vivant, améliorant considérablement la qualité de l'air ambiant.

Sur la base d'une étude de programmation déjà réalisée, le lancement du concours est prévu début 2022, avec une ouverture prévue en septembre 2025.

Une offre complémentaire à échéance 2024

L'annonce du départ de l'école d'ingénieurs EPF en janvier 2022 permet de libérer les espaces qu'elle occupe au sein de l'école du Petit-Chambord (propriété de la Ville) et d'envisager une structure petite enfance dans un quartier qui en est aujourd'hui dépourvu et selon un calendrier plus court qu'en ayant recours aux constructions neuves comme prévu initialement.

Une partie de ces espaces sera réaffectée à la création d'une structure petite enfance de 20 places (10 places créées et 10 places transférées d'un autre multi-accueil). Il s'agit d'un projet global intégrant la crèche, l'embellissement extérieur du gymnase et l'aménagement d'un jardin public ainsi qu'un jardin pour la crèche. L'étude des modalités techniques, financières et humaines nécessaires à ces implantations est en cours.

Cette structure répondra aux mêmes exigences de qualité que les autres multi-accueils municipaux.

L'ouverture prévisionnelle de ce projet est fixée début 2024. Il permettra de répondre à l'objectif d'hyper-proximité et de réduction des trajets domicile-travail, notamment pour les familles du quartier du Petit-Chambord, nombreuses à fréquenter aujourd'hui les établissements de petite enfance.

220
PLACES VILLE

220
PLACES VILLE

230
PLACES VILLE

2018

- Charaire : 45
- Blagis : 58
- Gare : 60
- Lycée : 57
- Ram-Rap
- Pom d'Api : 46
- Fripounets : 12

2021

- Charaire : 45
- Blagis : 51
- Gare : 42
- Clef de sol : 41
- Clef de fa : 41
- Ram-Rap
- Pom d'Api : 46
- Fripounets : 12
- Petites canailles : 25

2023

- Charaire : 45
- Blagis : 41
- Gare : 42
- Clef de sol : 41
- Clef de fa : 41
- Petit-Chambord : 20
- Ram-Rap
- Laep
- Pom d'Api : 46
- Fripounets : 12
- Petites canailles : 25

Portail citoyen : dématérialisation des préinscriptions

Ouverture du Laep 2022

Continuum éducatif

Ville de Sceaux
122 rue Houdan
Tél. : 01 41 13 33 00
sceaux.fr   

